

# Fiche d'inscription 2022-2023 Jeunes Club : Les Grimpeurs Briochins

**A retourner à :** LE FEVRE Dany 1 rue de la Chesnaie, Bat A Appt 25,  
22950 TREGUEUX

La fiche d'inscription doit être accompagnée du montant correspondant à vos choix, d'un **certificat médical\*** ou de l'**attestation santé (ci-dessous)**

\*certificat médical obligatoire pour une première inscription ou pour faire de la compétition

- **Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte**
- **Toute année commencée ne sera pas remboursée**

<b><u>Cadre réservé au Club</u></b>				
Chèque bancaire	Chèque Vacances	Coupons sport	Pass' Sport	Virement

<b>Inscription Ados 12-17 ans (12 ans au 31/12 de l'année en cours)</b>	
Nouvelle inscription	<input type="checkbox"/> 180 €
Renouvellement	<input type="checkbox"/> 170 €
<b>Inscription Jeune 8-11 ans (12 ans au 31/12 de l'année précédente) <span style="color: red;">Mercredi</span></b>	
Nouvelle inscription	<input type="checkbox"/> 160 €
Renouvellement	<input type="checkbox"/> 150 €
<b>Inscription Jeune 8-11 ans (12 ans au 31/12 de l'année précédente) <span style="color: red;">Samedi</span></b>	
Nouvelle inscription	<input type="checkbox"/> 160 €
Renouvellement	<input type="checkbox"/> 150 €
<b>Inscription Famille</b>	
Famille <sup>1</sup> Nouvelle inscription	<input type="checkbox"/> 160 €
Famille <sup>1</sup> Renouvellement	<input type="checkbox"/> 140 €

<sup>1</sup> Licence famille = Tarif réduit pour la troisième personne et plus d'une même famille ou résidant à la même adresse

## Options

<b>Garanties assurance (Choix supérieur)</b>			
Options au choix (à cocher)	Base + 3 € <input type="checkbox"/>	Base ++ 10 € <input type="checkbox"/>	
<b>Pour Adulte, Jeune ou Famille</b>			
Options au choix (à cocher)	Ski de piste 5 € <input type="checkbox"/>	VTT 30 € <input type="checkbox"/>	Trail 10 € <input type="checkbox"/> Slackline/Highline 5 € <input type="checkbox"/>
Indemnités journalières optionnelles (à cocher)	IJ-1 18 € <input type="checkbox"/>	IJ-2 30 € <input type="checkbox"/>	IJ-3 35 € <input type="checkbox"/>
<b>Total Général</b>			

<b>T-Shirt (réservé à toute nouvelle inscription au club)</b>	
<p style="color: red; font-weight: bold; margin: 0;"><u>RAPPEL :</u></p> <p style="color: red; font-weight: bold; margin: 0;"><u>Le T-Shirt du club est obligatoire lors des compétitions</u></p>	<p style="text-align: center;">T-Shirt sport respirant adulte homme Heather Grey (JC001):</p> <p style="text-align: center;"><input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL <input type="checkbox"/> XXL</p>
	<p style="text-align: center;">T-Shirt sport respirant adulte femme Heather Grey (JC005) :</p> <p style="text-align: center;"><input type="checkbox"/> XS <input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL</p>
	<p style="text-align: center;">T-Shirt sport respirant enfant Heather Grey (JC01J) :</p> <p style="text-align: center;"><input type="checkbox"/> XS (98/104) <input type="checkbox"/> S (110/116) <input type="checkbox"/> M (122/128) <input type="checkbox"/> L (134/146) <input type="checkbox"/> XL (152/158)</p>

### Coordonnées bancaires

<b>Banque</b> 15589	<b>Guichet</b> 22865	<b>N° de compte</b> 041416776 40	<b>Clé RIB</b> 95	Pour les virements bancaires : mettre le nom de l'enfant en premier dans la référence de virement. Pour les chèques bancaires : à l'ordre des Grimpeurs Briochins / Nom prénom de l'enfant au dos du chèque.
<b>IBAN</b> FR76 1558 9228 6504 1416 7764 095	<b>BIC</b> CMBRFR2BXXX			



Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par **LES GRIMPEURS BRIOCHINS** pour gérer l'inscription au club et faciliter la communication et les informations internes au club et/ou à la FFME. Elles sont conservées pendant 1 an et sont destinées au **club et à la FFME**.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : **contact@grimpeursbriochins.org** / Les Grimpeurs Briochins  
Conformément aux dispositions des articles 38 à 40 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, et aux dispositions des articles 15, 16,17 et 21 du Règlement général européen sur la protection des données (RGPD), vous bénéficiez :

- du droit de demander au responsable de traitement l'accès à vos données, la rectification, l'effacement ou la portabilité de celles-ci, ainsi que la limitation ou l'opposition au(x) traitement(s) mis en œuvre,
- du droit de vous opposer, pour des motifs légitimes à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement et sans motifs et sans frais, à ce que vos données soient utilisées à des fins de prospection commerciale,
- vous avez enfin la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

**J'ai lu et accepté le règlement intérieur du club des GRIMPEURS BRIOCHINS**

**J'accepte que mes données à caractère personnel soient utilisées pour gérer l'inscription au club des GRIMPEURS BRIOCHINS**

**J'accepte que mes données à caractère personnel soient utilisées pour faciliter la communication et les informations internes au club et/ou à la FFME \***

Je certifie avoir pris connaissance des dispositions ci-dessus,

À \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature :

---

---

**Autorisation parentale pour les mineurs :**

Je soussigné(e),  Madame  Monsieur  
représentant légal de

Agissant en qualité de

Autorise  ma fille  mon fils

- à participer aux différentes activités du club,
- à participer aux compétitions d'escalade organisées par la FFME
- à être transporté(e) dans les véhicules des adultes responsables de l'association,

Autorise le club :

- à prendre des photos sur lesquelles pourraient figurer mon enfant, dans le cadre des manifestations organisées par le club et à les diffuser auprès de ses partenaires, des médias et des éventuels supports internet utilisés par le club.
- à prendre toute disposition utile en cas d'accident

Autorise toute personne agréée par le Ministère des Sports, dûment mandaté à cet effet à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant mineur (\*).

*(\*) : En application de l'article 7 du décret n° 2001-35 du 11 janvier 2001 relatif aux examens et prélèvements autorisés pour la lutte contre le dopage. L'absence d'autorisation parentale est regardée comme un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires*

Je certifie avoir pris connaissance des dispositions ci-dessus,

À \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature :

## INFORMATIONS CERTIFICAT MÉDICAL A LA PRISE DE LICENCE SAISON 2022/2023

➤ **Tous types de licences annuelles en vue de la pratique de l'alpinisme**

**Les disciplines pratiquées en altitude (alpinisme, ski-alpinisme, randonnée de montagne...), notamment les activités pratiquées au-dessus de 2 500 mètres d'altitude avec une nuit à cette altitude ou au-dessus, nécessitent un certificat médical annuel** de non-contre-indication à la pratique. Le certificat médical doit donc être renouvelé chaque saison.

➤ **Licence destinée à un jeune mineur sur l'ensemble de la saison hors pratique de l'alpinisme (licence FFME jeune, famille ou individuelle)**

Il n'est plus nécessaire, pour les mineurs, de produire un certificat médical pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence d'une fédération sportive : c'est valable pour tous les types de pratiques, loisir ou compétitive.

Le certificat médical, pour les mineurs, est remplacé par un [questionnaire de santé jeune](#) à remplir :

- **Réponse NON à toutes les questions** : Un responsable légal atteste que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative et le jeune n'a pas besoin de produire un certificat médical pour prendre sa licence.
- **Réponse OUI à au moins l'une des questions** : le jeune est tenu à un examen médical et doit produire un [certificat de non-contre-indication à la pratique sportive pour prendre sa licence](#), veiller à ce que le médecin ajoute la mention « y compris en compétition » pour pouvoir participer aux compétitions.

**Exemple d'attestation « santé » à fournir quand toutes les questions du questionnaire de santé jeune sont négatives :**

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ en ma qualité de représentant légal de \_\_\_\_\_ atteste, qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé précisé à l'annexe II-23 du code du sport et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

À \_\_\_\_\_, le \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

Signature

➤ **Tableau récapitulatif du certificat médical pour toutes licences « jeunes » en dehors de pratique de l'alpinisme et autres activités « d'altitude »**

Compléter le questionnaire de santé jeune	Document à fournir
Réponse <b>NON</b> à toutes les questions	➔ Compléter et Signer une attestation « santé ».
Réponse <b>OUI</b> à une question ou plus du questionnaire de santé	➔ <b>Certificat médical de non-contre-indication</b> à la pratique d'un sport (y compris en compétition si pratique compétitive).



## Code du sport

### Article Annexe II-23 (art. A231-3)

# QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR

#### Annexe II-23 (art. A231-3)

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION, DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE OU DE L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE AUTORISÉE PAR UNE FÉDÉRATION DÉLÉGATAIRE OU ORGANISÉE PAR UNE FÉDÉRATION AGRÉÉE, HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES

**Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.**

**Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.**

Tu es une fille      un garçon	Ton âge :	
	OUI	NON
Depuis l'année dernière		
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré (e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

<b>As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)</b>		
<b>Te sens-tu très fatigué (e) ?</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Te sens-tu triste ou inquiet ?</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Pleures-tu plus souvent ?</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Aujourd'hui</b>		
<b>Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Questions à faire remplir par tes parents</b>		
<b>Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.**

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Nom prénom du responsable légal de l'enfant :

## CERTIFICAT MÉDICAL DE NON-CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE DES SPORTS DE LA FFME

Je soussigné, Docteur : \_\_\_\_\_

Certifie avoir examiné : Prénom : \_\_\_\_\_ NOM : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

**Après examen, atteste que l'intéressé(e) ne présente pas à ce jour de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives de la FFME, escalade et sports de montagne y compris en compétition et y compris l'alpinisme.**

Le cas échéant mentionner la ou les disciplines dont la pratique est contre-indiquée :

ESCALADE	<input type="checkbox"/> Activité contre-indiquée	<input type="checkbox"/> Pratique compétition contre indiquée
SKI-ALPINISME	<input type="checkbox"/> Activité contre-indiquée	<input type="checkbox"/> Pratique compétition contre indiquée
RAQUETTE À NEIGE	<input type="checkbox"/> Activité contre-indiquée	
RANDONNÉE	<input type="checkbox"/> Activité contre-indiquée	
CANYONISME	<input type="checkbox"/> Activité contre-indiquée	
ALPINISME	<input type="checkbox"/> Activité contre-indiquée	

Date : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

Cachet du médecin :

Signature :

### À compléter par le(a) licencié(e) :

En cas de contre-indication pour l'une des activités, je certifie avoir pris connaissance et tenir compte des précautions et restrictions éventuelles des pratiques.

Date : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

Signature :

#### RAPPEL :

Le certificat médical est une obligation légale conformément aux articles L231-2 et L231-3 du Code du sport.

Le certificat médical permet d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport mentionné, s'il y a lieu, la ou les disciplines dont la pratique est contre-indiquée. Il peut, à la demande du licencié, ne porter que sur une discipline ou un ensemble de disciplines connexes.

La production d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'activité des sports statutaires est exigée lors de la première délivrance de licence et pour la pratique de l'alpinisme. Le renouvellement d'une licence pour les sports FFME à l'exception de l'alpinisme est subordonné à la production d'un certificat médical tous les trois ans. Lorsqu'un certificat médical n'est pas exigé pour le renouvellement de la licence, le sportif renseigne un questionnaire de santé et atteste auprès de la fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, il est tenu de produire un nouveau certificat médical attestant de l'absence de contre-indication pour obtenir le renouvellement de la licence.

- ➔ Le certificat médical doit dater de moins d'un an à compter du jour où il a été délivré.
- ➔ Pour l'alpinisme ou autre discipline fédérale pratiqué au-dessus de 2500m, comportant un séjour d'au moins une nuit à cette altitude ou au-dessus, le certificat médical est à fournir chaque année.



## NOTE À L'ATTENTION DES LICENCIÉS

### Les 10 règles d'or du club des cardiologues du sport :

1. Je signale à mon médecin toute douleur dans la poitrine ou essoufflement anormal survenant à l'effort.
2. Je signale à mon médecin toute palpitation cardiaque survenant à l'effort ou juste après l'effort.
3. Je signale à mon médecin tout malaise survenant à l'effort ou juste après l'effort.
4. Je respecte toujours un échauffement et une récupération de 10 min lors de mes activités sportives.
5. Je bois 3 à 4 gorgées d'eau toutes les 30 min d'exercice à l'entraînement comme en compétition.
6. J'évite les activités intenses par des températures extérieures < - 5° ou > +30° et lors des pics de pollution.
7. Je ne fume jamais 1 heure avant ni 2 heures après une pratique sportive.
8. Je ne consomme jamais de substance dopante et j'évite l'automédication en général.
9. Je ne fais pas de sport intense si j'ai de la fièvre, ni dans les 8 jours qui suivent un épisode grippal (fièvre +âge, mes niveaux d'entraînement et de performance, ou les résultats d'un précédent bilan cardiologique).
10. Je pratique un bilan médical avant de reprendre une activité sportive intense si j'ai plus de 35 ans pour les hommes et 45 ans pour les femmes.

## NOTE À L'ATTENTION DU MÉDECIN

### Avant de délivrer ce certificat la commission médicale de la FFME préconise pour cet examen :

**Interrogatoire**, antécédents, facteurs de risque, pathologies antérieures ou existantes contre-indiquant le sport pratiqué, accidents sportifs répétés, traitement en cours, évaluation de l'activité sportive projetée et des objectifs, tolérance à l'entraînement. Recherche de conduites à risques de troubles du comportement alimentaire ou de dopage.

**L'examen en clinique** sera particulièrement approfondi et complet, il insistera sur la recherche de pathologies cardio-vasculaires, pulmonaires et de l'appareil locomoteur.

Suivant les recommandations de la commission médicale du CNOSF, la FFME préconise un ECG de repos lors de la première visite et une épreuve d'effort cardiologique à partir de 35 ans. Le praticien est seul juge de la nécessité d'examens complémentaires éventuels, il est responsable d'une obligation de moyen et d'une information même en cas de refus de délivrance d'une aptitude.

**La pratique en compétition** fera l'objet d'une attention spéciale. Le médecin devra profiter de cette consultation pour répéter les messages de prévention sur la progressivité et la régularité de l'entraînement, la nécessité d'un échauffement et d'une récupération, l'alimentation, l'hydratation, l'inutilité des aides énergétiques ou protéiques. Le point sur les vaccinations sera fait. Un dossier médico sportif doit être constitué.

Au terme de cette consultation le médecin fait part de ses observations à l'intéressé, il peut être amené à conseiller un changement d'activité sportive, ou définir des limites que le sujet devra respecter.

**La pratique de l'alpinisme**, au -dessus de 2500m discipline à contrainte spécifique liée à l'environnement fera l'objet d'une attention particulière portant sur l'examen cardio-vasculaire. La présence d'antécédents ou de facteurs de risques de pathologie liées à l'hyposie d'altitude justifie la réalisation d'une consultation spécialisée ou de médecine de montagne.

Au terme de cette consultation le médecin fait part de ses observations à l'intéressé, il peut être amené à conseiller un changement d'activité sportive, ou définir des limites que le sujet devra respecter.

La signature d'un certificat de non-contre-indication aux activités physiques et sportives engage la responsabilité du médecin.

Ce certificat ne doit pas être considéré comme une formalité ni signé sans examen

Tout complément d'information peut être retrouvé sur les pages médicales du site [www.ffme.fr](http://www.ffme.fr) :

- Guide l'examen médical pour la pratique de l'escalade ;
- Conseils à vos patients pour séjours en altitude.

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

[www.ffme.fr](http://www.ffme.fr)